

Dans notre rapport de l'an dernier, nous avons proposé une réforme; j'espère que le Comité l'adoptera cette année. Nous proposons que tous les ministères acquittent le tarif postal à l'égard de tout ce qu'ils envoient d'Ottawa. Je suis convaincu que l'adoption de cette mesure réduirait de moitié les frais d'impression et de publication. Un fonctionnaire d'un ministère croit qu'il a une idée merveilleuse, dont il veut faire part à tout le monde. Il est facile de faire imprimer son travail, de le faire tirer à des centaines ou des milliers d'exemplaires qu'on mettra sous enveloppe et qu'on distribuera par la poste, franc de port si possible, c'est-à-dire à condition que cela n'entraîne aucune dépense pour le ministère, bien que le contribuable en acquitte les frais. A mon avis, la réforme que nous avons proposée atteindrait le mal à sa racine.

Je suis porté à croire qu'il existe un grand nombre de ces publications que le public ne lit pas, mais je me trompe peut-être. Par exemple, le ministère de l'Agriculture publie trimestriellement un volume intitulé *Economic Annalist*, d'une épaisseur d'environ un demi-pouce. Ce n'est qu'un pléthore de chiffres. Je me demande combien de ceux qui le reçoivent peuvent analyser les renseignements et en retirer un avantage véritable. Il peut être utile aux économistes qui font une étude de ces questions, mais combien d'autres l'examinent avec soin? J'ose affirmer que même le sénateur Isnor ne lit pas l'*Economic Annalist* en entier, car s'il le faisait il perdrait son temps. Ces choses prennent de l'envergure. J'en ai vu des exemples alors que je faisais partie du gouvernement et je suis certain que le sénateur Euler peut en dire autant. Il est naturel que le chef d'un service d'un ministère estime que le travail de son service revêt une grande importance pour la population et il veut renseigner le public à ce sujet. En réalité, le public ne s'y intéresse peut-être que très peu et ne prend pas la peine de lire les publications qu'on distribue et dont le contribuable acquitte les frais.

A mon sens, nous ne pouvons approfondir la question davantage. Nous avons participé à une intéressante discussion sur cette question. Quand nous poursuivrons notre enquête l'an prochain, nous comptons que M. Bryce sera en mesure de nous signaler quelque progrès dans ce domaine.

L'hon. M. ISNOR: Monsieur le président, vous avez mentionné mon nom en parlant de l'*Economic Annalist*. Cette publication n'est peut-être pas d'un intérêt particulier pour moi, mais je n'en consulte pas moins la table des matières afin de savoir si elle renferme quelque chose qui m'intéresse. Par exemple, si je veux savoir comment se compare la situation à l'égard de la laine cette année avec celle de l'an dernier, je me reporte à l'article relatif à la laine. En un clin d'œil, je puis découvrir pourquoi, par exemple, il y a cette année pénurie de laine comparativement à l'an dernier; on indique le nombre de moutons au cours des différentes années depuis 1935. Cela me donne une assez bonne explication du prix actuel de la laine. Chacune de ces publications rend service à une certaine catégorie de gens. Il va sans dire qu'elles ne renferment pas toutes des renseignements que nous désirons, mais elles intéressent toujours de façon particulière certaines personnes. C'est pourquoi je doute que nous puissions affirmer que ces publications sont inutiles.

Le PRÉSIDENT: J'aurais dû ajouter un autre point. Les journaux canadiens ont une très bonne idée de ce qui intéresse le public en ce qui concerne les nouvelles. Presque tous les jours, les journaux renferment des résumés des principaux renseignements fournis par bon nombre de ces publications. Les journaux pourraient tout aussi bien obtenir ces renseignements si les ministères distribuaient des exemplaires dactylographiés au lieu de livres qui coûtent un bon prix. Ces renseignements que publient ainsi les journaux atteignent un grand nombre de gens.